



N° 89

Le 15 avril 1991

LA SEE ASSURE DES EXPORTATIONS DE CÉRÉALES ET DE MAÏS À LA ROUMANIE

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), ferait passer de 30 millions à 45 millions de dollars américains le montant de l'assurance-crédit à l'exportation destinée à protéger une opération de vente de céréales fourragères et d'aliments de bétail à la Roumanie.

Ces 45 millions de dollars américains incluent les 30 millions d'assurance-crédit précédemment annoncés pour appuyer les ventes d'orge. On s'attend à ce que l'augmentation de 15 millions de dollars américains soit utilisée, au départ, pour appuyer une vente de maïs.

«Les ventes aideront les Roumains, qui ont un pressant besoin de céréales fourragères. Elles sont aussi cruciales pour les fermiers de l'Ouest canadien, qui soutiennent une concurrence internationale féroce, a déclaré le ministre Crosbie. Les fermiers du Québec en bénéficieront aussi puisque ces ventes permettront de réduire leurs surplus de maïs.»

Le programme d'assurance pour les produits agricoles en vrac protège les exportateurs contre les risques de non-paiement inhérents aux ventes de denrées agricoles.

La SEE est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada.

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

APR 16 1991
AVR

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE